

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG

CANTON DE MIRIBEL

MAIRIE DE NEYRON

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 17 septembre 2024

OBJET :

SUBVENTION BIBLIOTHEQUE

20240041

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre 2024, à 19H30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de :

Christine FRANÇOIS, Maire

Étaient présents : BOURGEOIS Rose, BOYET Jérôme, BRIERE Matthieu, DUPLAN Véronique, FAURE Sébastien, FRANCOIS Christine, HERVIS Jean-Pierre, JULLIEN Valérie, LARIVE Bruno, PAYRE Raphaël, PERINELLE Patricia, PISTIL Raymond, QUEIREL Elodie, VERDENET Clotilde.

Pouvoirs : DELACOURT Marc donne pouvoir à BRIERE Matthieu, FAVREAU Julien donne pouvoir à FAURE Sébastien, GARCIA Nathalie donne pouvoir à BOYET Jérôme, GAROUTTE Agnès donne pouvoir à JULLIEN Valérie.

Absents : GIRARD Jean-Yves, GRUFFAT Henri, MARQUIS Gérard, MENUT Brigitte, NEDIALKOVA Krassi.

Secrétaire de Séance : BRIERE Matthieu

Date de convocation du Conseil : le 9 septembre 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 14

Absents : 5

Pouvoirs : 4

La Bibliothèque de Neyron bénéficie au titre de l'année 2024 d'une subvention de la Municipalité d'un montant de 1500 €, comme les années précédentes. Cette subvention lui permet d'entretenir et renouveler des ouvrages et d'organiser des animations tout au long de l'année, en particulier à destination des jeunes lectrices et lecteurs.

Madame la Maire propose à l'assemblée de verser une subvention supplémentaire exceptionnelle de 500 € à la bibliothèque au titre de l'année 2024, pour l'organisation du spectacle « Blanc manteau » du 18 janvier 2025 à la salle polyvalente, dans le cadre des événements « spectacles solidaires » des Restos du Cœur. Il s'agit d'un conte tout public faisant intervenir une compagnie avec une conteuse et un musicien. La subvention permettra d'offrir le spectacle aux spectateurs

Accusé de réception en préfecture
001-210102752-20240917-20240041-DE
Date de réception préfecture : 18/09/2024

qui sont invités à apporter des denrées alimentaires au bénéfice de l'association des Restos du Cœur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- DECIDE de verser une somme de 500 € à la Bibliothèque de Neyron, au titre d'une subvention exceptionnelle pour l'année 2024

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé les membres présents.

A NEYRON, le 17 septembre 2024

La Maire

Christine FRANÇOIS

